

& A.C.H.

Association Cyclotouriste Hérouvillaise



02.31.95.68.45 / 06.98.34.18.14
chaussepied.michel@hotmail.fr
327 Quartier des belles portes
14200 Hérouville-St-Clair
daniel.fiant@wanadoo.fr
06.08.42.02.29



N° Fédéral : 07233

N° SIRET : 48870404000010

Le 15 janvier 2017

Réunion du Bureau ACH du 14 janvier 2017

PRESENTS (9) :

Membres du bureau : Catherine Chaussepied, Michel Chaussepied, Daniel Fiant, Dolorès Lelong, Jacques Lelong, Jean-Claude Nouts, Frédéric Parent, Jean-François Vaintan, Daniel Vanbelle

Absents excusés : Kacem Hamidi,

POINT SUR L'EFFECTIF - Michel CHAUSSEPIED

A ce jour, 29 licenciés officiels ; 2 autres nous rejoindront ce soir. Soit 31 licenciés FFCT. S'y ajoutent 2 adhérents, (Catherine et Dolorès). Deux autres adhérents devraient s'y ajouter dans les prochains jours.

Nous sommes potentiellement 35 adhérents et licenciés.

8 licenciés FFCT nous ont quittés pour des motifs divers : Isadora Fiant, Thierry Lacolley, Aurélien Marie, Christian et Véronique Olivier, Charly Veillard, Rémy Verdes et Catherine Chaussepied qui devient adhérente.

REPARTITION DES TACHES DU BUREAU

Voir pièce jointe.

FINANCES - Jacques LELONG

Le compte est positif de 2211,39€ après enregistrement des licences, règlement de la FFCT et paiement des cotisations par les adhérents.

Les réserves sont de 1676,10€.

RANDONNEE HEROUVILLAISE - Michel CHAUSSEPIED

Samedi 22 avril. Le restaurant de Port en Bessin qui nous sert de halte le midi, est en cours de vente. A priori, le changement de propriétaire devrait avoir lieu un peu avant notre randonnée. Des premiers contacts ont été pris pour maintenir le lieu, mais cela reste à confirmer.

Suite à quelques demandes internes, le parcours de 2017 devrait se rapprocher de celui de 2015, le toboggan précédent le carrefour de l'Embranchement en 2016 n'ayant pas entraîné l'enthousiasme.

Compte tenu de notre effectif, on se tourne probablement vers 3 groupes équilibrés, et donc pas de premier groupe plus rapide.

La suggestion de revenir vers un Brevet fédéral officiel (permettant au club de marquer plus de points pour le challenge de France) est reportée pour 2018, pour des questions de déclaration lors de l'inscription au calendrier fédéral.

MAILLOTS ET VETEMENTS - Daniel Fiant

Rappelons que le bureau puis l'AG a validé le maintien du fournisseur actuel.

Nous avons déposé une demande de subvention exceptionnelle auprès de la Mairie ; la réponse semble s'orienter vers un refus. On nous a encouragé à demander à Sport 2000, et que la Mairie interviendrait ensuite pour demander une réduction pour compenser le refus de subvention. Le devis fourni par Sport2000 ressort à 4999€ après une remise de leur part de 11,3%. La même commande chez Sport Collange, notre fournisseur depuis 3 ans, ressort à 4046€. Pour donner un intérêt à changer de fournisseur, il faudrait que la Mairie obtienne au moins 30% de réduction, ce qui n'apparaît pas crédible. Bref, nous restons avec notre fournisseur dont nous avons apprécié la qualité de fabrication et la tenue sur la durée.

Au niveau de la participation du club, le bureau valide un montant de 1200€ maximum, conforme au budget.
Le chèque de notre mécène pourra être encaissé maintenant.
Les commandes seront prises à l'issue de la présente réunion, lors de la galette.
La commande officielle auprès du fabricant sera validée avant le 20 janvier pour espérer la recevoir avant fin février.

QUATRE JOURS DE L'ASCENSION - Catherine CHAUSSEPIED

Du 25 au 28 mai. Dans un premier temps, nous avons ciblé SAINT MALO et éventuellement SAINT CYR dans la Vienne.

Dans un premier temps, SAINT MALO cède sa place à GUINGAMP (270 km) pour des questions de trop grande proximité du département manchois (que nous connaissons logiquement plutôt bien) et l'éloignement des lieux de pointage BPM de la région. Restait alors à arbitrer avec ST CYR (370 km).

Après tour de table, GUINGAMP l'emporte d'extrême justesse. Pour valider définitivement, il faudra vérifier deux points essentiels à un bon séjour : la présence d'un barbecue sur place, disponible et exploitable, ainsi qu'un ou des restaurants à proximité susceptible de recevoir un groupe d'une vingtaine de personnes.

Compte tenu de l'époque (fin mai et donc week-end à rallonge) qui risque d'attirer du monde dans les zones touristiques et les campings, il conviendra de recenser les participants très tôt, c'est à dire courant janvier.

AG DU CODEP14

Elle aura lieu le 28 janvier à la Maison du Vélo. Seront présents Michel Chaussepied, Daniel Fiant et Frédéric Parent. Michel et Daniel ont présenté leurs candidatures pour entrer au comité départemental.

CALENDRIER 2017

Le calendrier des manifestations 2017 internes et extérieures recommandées sera étudié lors de la prochaine réunion de bureau. Ce sera le sujet principal de cette réunion avec le premier point sur la randonnée hérouvillaise du 22 avril.

PROCHAINE REUNION

A titre exceptionnel, pour cause d'absences, ce sera **le lundi 13 février 2017**.

**Les réunions de bureau se déroulent le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h30 au 13 rue Guyon de Guercheville à Hérouville-Saint-Clair (local associatif -en bois- devant le stade Prestavoine).
Tous les licenciés sont invités à y participer pour apporter leurs remarques et suggestions.**

